



PARCOURS AFFAIRES

Le programme est orienté vers la mise en œuvre de règles et de mécanismes relevant du droit des affaires (fonds de commerce, société, moyen de paiement, crédit, etc.).

Il vise à se familiariser avec les principales opérations relevant du droit des affaires et à se sensibiliser aux diverses missions de l'avocat de droit des affaires :

- l'analyse de la situation
- le conseil
- la conception de l'opération
- la réalisation et la rédaction d'actes
- la négociation
- le règlement des litiges par l'un des modes alternatifs
- le contentieux.

L'objectif n'est pas d'enseigner un programme ni de le couvrir intégralement, mais de se préparer, de manière active et dynamique, à la réalisation pratique des missions confiées par les clients et à la résolution pratique des difficultés de ceux-ci. Les intervenants ne feront pas de la répétition de cours, mais une mise en situation.

Aussi, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble du droit des affaires et de procéder à une révision de celui-ci avant d'entamer le parcours.

Ce parcours est proposé aux élèves avocats en formation initiale et aux avocats en formation continue.

Objectif pédagogique :

Acquérir les fondamentaux en conseil et en contentieux.

Prérequis :

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Méthode pédagogique :

Méthode transmissive.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Niveau 1 :

Acquisition des connaissances.

Spécialité :

Droit commercial, des affaires et de la concurrence.

Public visé :

Les avocats en exercice.

Support pédagogique :

Un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Antoine Juaristi, avocat, il dirige le département contentieux et arbitrage du cabinet Herbert Smith Freehills à Paris.

Les cours sont, sauf exception, assurés par des binômes avocats/personnalité qualifiée en conseil, avocats/magistrats en contentieux.

Lundi 27 septembre 2021 de 9h00 à 12h00

Séance introductive

CONSEIL

Mardi 28 septembre 2021 de 9h00 à 11h00

Savoir conseiller son client dans le choix d'un type de société

Mardi 28 septembre 2021 de 11h00 à 13h00

Savoir constituer une société

Mercredi 29 septembre 2021 de 8h15 à 10h15

Savoir conseiller son client sur l'obtention de financements pour une société

Mercredi 29 septembre 2021 de 10h15 à 12h15

Savoir conseiller son client en matière d'éthique

Jeudi 30 septembre 2021 de 9h00 à 11h00

Savoir conseiller son client en matière de gouvernance de l'entreprise et en situation de crise

Jeudi 30 septembre 2021 de 11h00 à 13h00

Savoir conseiller son client au sujet des clauses de règlement des litiges

CONTENTIEUX

Vendredi 1^{er} octobre 2021 de 9h00 à 11h00

Savoir mener un arbitrage en droit des affaires

Vendredi 1^{er} octobre 2021 de 11h00 à 13h00

Savoir conduire une procédure en nullité et en responsabilité en droit des sociétés

Lundi 4 octobre 2021 de 8h30 à 10h30

Savoir appréhender les nouveaux champs de responsabilité bancaire, nationaux et internationaux

Lundi 4 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

Savoir assister et défendre une entreprise dans le cadre d'une procédure devant l'AMF

Mardi 5 octobre 2021 de 9h00 à 11h00

Savoir assister et défendre un client dans le cadre d'une procédure pénale

Mardi 5 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

Savoir saisir une juridiction européenne en droit des affaires